Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 056-215600024-20251204-DEL2025_58-DE

DEPARTEMENT
DU MORBIHAN

COMMUNE
D'AMBON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en exercice : 19
Présents : 15

Votants : 18

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre à dix-neuf heures

Le conseil municipal de la commune d'Ambon dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Noël PAUL, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : 28 novembre 2025

Présents : MM et Mmes Noël PAUL, Erwan PERRUCHOT, Nicole KORN, François ROBIN, Aurore CELARD, Christophe CHEVEREAU, M. Michel HACHET, Jean Marie CHEVALLIER, Laurence LE GAL, Nicolas MONATTE, Claire NICOL, Michel GAURY, Guillaume FREDET, Vincent REIGNER, François DECONINCK (arrivé à 19h14 et ne prenant part au vote qu'à compter de la délibération n°2025.51).

Absents excusés : Mme Gwenola LE BRAZIDEC ayant donné pouvoir à Mme Claire NICOL,
M. Philippe LE PICHON ayant donné pouvoir à M. Vincent REIGNER,
Mme Marion BOGO ayant donné pouvoir à M. Erwan PERRUCHOT.

Absent : Mme Sandrine BLAIN.

Secrétaire de séance : M. Michel HACHET

DELIBERATION 2025.58
OBJET: Modification du tableau des effectifs à compter du 1er janvier 2026.

Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de mettre à jour le tableau des effectifs suite au recrutement du poste d'agent d'accueil mairie/agence postale communale.

- Augmentation du temps d'emploi d'un poste d'adjoint administratif de 28h hebdomadaires à 30h hebdomadaires
- Suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- **APPROUVE** :
  - l'augmentation du temps d'emploi d'un poste d'adjoint administratif de 28h hebdomadaires à 30h hebdomadaires,
  - la suppression d'un poste d'adjoint administratif principal de 2ème classe,
  - le tableau des effectifs annexé à la présente délibération à effet au 1er janvier 2026.

Pour extrait conforme

Le Maire,

Noël PAUL

MAIRIE d'AMBON 56 (Morbihan)